

RAPPORT ANNUEL
2021 | 2022



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
NOUVEAU-BRUNSWICK

VISION, MISSION ET VALEURS

VISION

À CPA Nouveau-Brunswick, notre vision est de développer et de soutenir les meilleurs conseillers professionnels en affaires.

MISSION

En mettant en valeur le titre CPA, nous nous assurons :

- de protéger l'intérêt du public;
- d'assurer la rétention de nos membres, candidats et étudiants en leur offrant le soutien nécessaire; et
- de participer à l'amélioration de la situation socio-économique du Nouveau-Brunswick.

VALEURS

CPA Nouveau-Brunswick crée la confiance en :

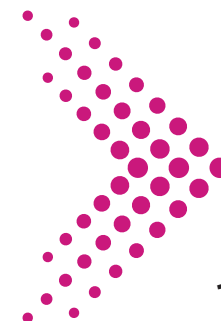
- se comportant avec intégrité;
- favorisant l'excellence;
- étant responsable;
- travaillant en collaboration; et en
- étant flexible et ouvert d'esprit.

CPA Nouveau-Brunswick est responsable de la réglementation du perfectionnement professionnel de ses membres et de la protection du public grâce à ses normes éthiques et son processus de discipline. CPA Nouveau-Brunswick est également responsable de la formation et de la certification des candidats CPA.

Les CPA travaillent dans tous les secteurs du Nouveau-Brunswick. Ils sont impliqués dans un large éventail de disciplines complexes - de l'information financière, des finances et de la fiscalité; à la stratégie et à la gouvernance, à l'assurance, à la gestion de la performance et à la technologie de l'information - et ils offrent leur temps et leur expertise pour de nombreux projets communautaires et organismes de bienfaisance.

Environ 20% des CPA travaillent en pratique publique, mais le reste fonctionne dans divers secteurs de l'industrie, y compris le gouvernement, l'éducation et le secteur à but non lucratif. Ils offrent un solide ensemble de compétences comptables et managériales requises pour l'environnement complexe et évolutif d'aujourd'hui. Ces comptables professionnels sont très attrayants pour les employeurs et les recruteurs pour leur solide formation et leur expertise qui contribuent à améliorer l'efficacité et la croissance.

Tout au long de leur carrière professionnelle, les CPA font l'objet d'une réglementation permanente pour protéger l'intérêt public. Entre autres choses, la Loi prévoit la réglementation des membres et des entreprises, tandis que les règlements administratifs assurent la direction des activités de la profession comptable professionnelle agréée au Nouveau-Brunswick.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022 DE CPA NB

John Clark, FCPA, CA | Président

Pierre S. Doiron, FCPA, FCGA | Vice-président

Janice Leahy, CPA, CA | Secrétaire

Lee V. Mitchell, CPA, CMA, CISA, CRISC | Administrateur

Stephen Lund, FCPA, CA | Administrateur

Tim J. Walker, CPA, CA | Administrateur

Sandy Dalton, CPA, CGA | Administrateur

Beverly Guimond, CPA, CMA | Administratrice

Nathalie Boudreau, CPA, CA | Administratrice

Carole Benoit, LL.B. M.Fisc. | Représentante du public

Donald Hammond | Représentant du public

L'ÉQUIPE DE CPA NB

Mylène Lapierre, CPA, CA, CFE, EMBA, FCG | Présidente-Directrice générale

Kristen Steeves, CPA, CGA | Directrice des finances

Olamide Lawal, CPA, CGA, CIA | Registraire et directrice de la réglementation

Jason Tasse | Gérant, marketing et communications numériques

Danielle Pieroni | Gérante, développement des affaires et relations publiques

Renée Dupuis-Leon | Gérante, développement professionnel et événements pour membres

Louise Godin | Agente en conformité et aux admissions

Simrat Kaur | Coordinatrice en réglementation

Lynne Pitcher | Adjointe exécutive

Pascale Fortin-Daigle | Conseiller au recrutement des étudiants, L'École de gestion CPA Atlantique



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers membres,

Cette année a été une année importante pour CPA Nouveau-Brunswick. Nous avons géré l'impact continu de la pandémie de COVID-19 et nous nous sommes tournés vers l'avenir tout en exécutant nos objectifs et priorités stratégiques pour la troisième et dernière année de notre plan stratégique 2019-2022. Ce plan stratégique visait à établir les fondations pour l'avenir. Nous avons atteint les objectifs fixés dans ce plan : en favorisant la croissance et le développement des connaissances et des compétences des membres jusqu'à l'accroissement de la notoriété de la marque CPA.

Au début de 2022, dans le cadre de son éthique d'amélioration continue, CPA Nouveau-Brunswick a entrepris un exercice de renouvellement de planification stratégique, qui comprenait une analyse de l'environnement de l'organisation, une analyse FFPM et la révision de la vision, de la mission et des valeurs stratégiques de CPA Nouveau-Brunswick. Le tout s'est terminé par une séance spéciale avec le conseil d'administration, au cours de laquelle les objectifs stratégiques ont été établis, et ceux-ci guideront l'orientation de CPA NB au cours des trois prochaines années. Nous avons hâte de partager notre plan stratégique 2023-2025 avec vous bientôt !

Le processus de plaintes et de discipline de CPA Nouveau-Brunswick a continué d'améliorer son efficacité. Au cours de la période de déclaration 2021-2022, CPA NB a reçu et enquêté sur sept (7) nouvelles plaintes et a fermé dix (10) dossiers de plainte, y compris des plaintes des années précédentes.

Au cours du cycle 2021-2022, 39 inspections professionnelles ont été menées. Le pourcentage d'inspections n'entraînant aucune mesure supplémentaire, la soumission d'un plan d'action acceptable et/ou des cours de perfectionnement professionnel obligatoires est resté relativement constant, soit 80 % en 2020-2021 contre 79 % en 2021-2022. Nous saluons les efforts de nos pratiques d'activité publiques qui s'efforcent de fournir un service de qualité à leur clientèle.

Avec les meilleures intentions d'offrir une conférence hybride de PPC à l'automne dernier, toutes les sessions ont toutefois dûes être présentées virtuellement en raison du retour de l'état d'urgence dans la province en septembre. Nous avons terminé notre conférence d'automne de PPC avec 491 participants qui ont acheté un total de 2 219 sessions. Nous avons également tenu une conférence virtuelle de PPC au printemps où nous avons terminé avec un total de 211 participants qui ont acheté un total de 600 sessions.

La Clinique virtuelle d'impôt de CPA Nouveau-Brunswick continue d'être considérée comme un exemple provincial de réussite, y compris une augmentation de 61 %, en 2022, du nombre de francophones ayant demandé un rendez-vous pour de l'aide avec leur déclaration de revenus.

En mars 2022, nous avons enfin pu organiser une collation des grades en personne pour accueillir nos nouveaux membres issus des candidats ayant réussi l'examen final commun (EFC) en 2019, 2020 et 2021. Les diplômés de l'EFC ont toujours relevé les défis de front, mais ce groupe l'a également fait dans un contexte sans précédent, et a fait preuve d'une grande résilience, d'une grande souplesse et d'une grande ténacité. Nous avons tous attendu avec impatience le moment où nous pourrions célébrer ensemble leurs réalisations, et cette année, nous avons enfin pu le faire ! Au cours des trois dernières



années, CPA Nouveau-Brunswick s'est enrichi de 183 candidats qui ont réussi l'EFC, et nous sommes fiers de les accueillir dans la famille CPA !

Une nouvelle campagne de sensibilisation intitulée Pour l'avancement du Nouveau-Brunswick a également été lancée en septembre 2021, ce qui a permis d'accroître considérablement la compréhension du rôle de CPA Nouveau-Brunswick dans toute la province. Les résultats obtenus ont été remarquables; et dans l'ensemble, la campagne a dépassé ses objectifs initiaux d'engagement du public, de nos membres et des intervenants importants.

De nombreux nouveaux partenariats et parrainages ont également été créés en 2021-2022. Grâce à ceux-ci, de nombreuses présentations et allocutions ont été faites lors de divers événements virtuels et en personne.

À de nombreuses reprises, l'organisation a également fait l'objet d'une couverture positive dans les nouvelles et les magazines provinciaux, maritimes et nationaux.

En terminant, nous voulons exprimer notre gratitude au personnel, aux membres du conseil d'administration, aux bénévoles, aux inspecteurs professionnels, aux parties prenantes, et à vous, nos membres CPA. Votre dévouement et votre soutien envers notre organisation, malgré les défis de l'environnement COVID-19, sont un véritable témoignage de votre croyance en notre mission de protection de l'intérêt public, et de l'importance de participer à l'amélioration de la condition socio-économique du Nouveau-Brunswick. Grâce à vous tous, nous avons été en mesure d'établir des bases solides au cours de la dernière année, ce qui favorisera le succès et la croissance futurs de CPA NB.

Cordialement,



John Clark

John Clark, FCPA, CA
Président du conseil
d'administration



Mylène Lapierre

Mylène Lapierre, CPA, CA, CFE, EMBA, FGC
Présidente-Directrice générale



RAPPORT DE GESTION ET D'ANALYSE

CPA Nouveau-Brunswick est une organisation professionnelle qui représente plus de 3 000 membres actifs et retraités et 300 futurs CPA au Nouveau-Brunswick.

Chaque organisme provincial CPA est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada), qui représente plus de 210 000 comptables professionnels au Canada et aux Bermudes, ce qui en fait l'un des cinq principaux titres comptables au monde.

En vertu de la Loi sur les comptables professionnels agréés, CPA Nouveau-Brunswick est responsable de la réglementation du perfectionnement professionnel de ses membres et de la protection du public grâce à ses normes de déontologie et à son processus disciplinaire. CPA Nouveau-Brunswick est également responsable de la formation et de l'accréditation des candidats CPA.

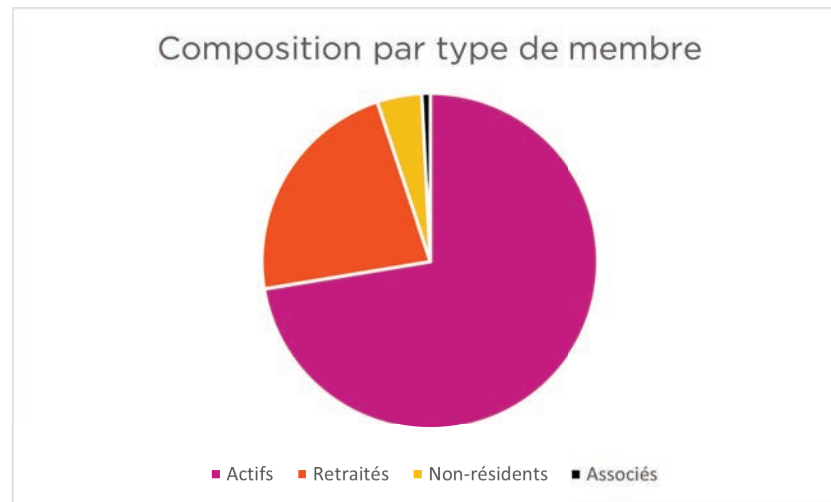


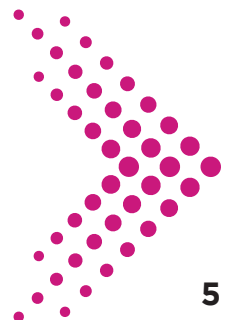
Figure 1 : Composition par type de membre au 31 mars 2022 (2 239 actifs, 696 retraités, 133 non-résidents, 4 associés)

Gouvernance

La gouvernance de CPA Nouveau-Brunswick est assurée par un conseil d'administration composé de 11 membres, dont deux représentants du public.

Six comités du conseil contribuent à la gouvernance :

- Comité d'audit;
- Comité des finances et des risques;
- Comité de la gouvernance;
- Comité des ressources humaines;
- Comité de reconnaissance des membres;
- Comité de mises en candidature.



Les responsabilités réglementaires de CPA Nouveau-Brunswick sont également appuyées par le Comité des plaintes, le Comité d'audience et le Comité d'inspection professionnelle.

Le présent rapport est la mise à jour de la troisième année des progrès de CPA Nouveau-Brunswick dans la réalisation des initiatives stratégiques énoncées dans le plan stratégique de 2019. Tout au long de l'année écoulée, la Présidente et Directrice-générale a fourni des rapports réguliers sur le succès de ces initiatives au conseil d'administration, expliquant les progrès réalisés en vue d'atteindre les objectifs. Toutes les informations incluses dans ce document sont prises par rapport au Plan stratégique 2019, sauf indication contraire.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation, de la présentation et de l'intégrité des états financiers de CPA Nouveau-Brunswick, ainsi que du maintien et de l'application appropriée des principes, des politiques et des pratiques de conservation des dossiers appropriés en matière de comptabilité et d'information financière. La responsabilité première des systèmes d'information, de la gestion des risques et des contrôles internes de CPA Nouveau-Brunswick est également assumée par la direction et supervisée par le conseil d'administration.

La direction s'acquiesse de ses obligations en matière d'information financière en présentant des rapports trimestriels au conseil d'administration, avec le soutien du comité des finances et des risques, y compris les prévisions jusqu'à la fin de l'année, la préparation du budget annuel, l'analyse des écarts et la publication du rapport annuel à l'intention des membres et du public.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquiesse de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôles internes. Le conseil s'acquiesse de cette responsabilité principalement par l'intermédiaire du comité des finances et des risques et du comité d'audit. Le comité d'audit rencontre les auditeurs, en présence ou non de la direction, pour examiner les activités de chacun d'entre eux, ainsi que les états financiers et de faire rapport au conseil d'administration à ce sujet.

Les états financiers sont préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL). La direction est responsable du maintien de contrôles internes appropriés pour assurer au mieux la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes.

Les informations contenues dans ce rapport de gestion sont destinées à compléter et à enrichir les états financiers audités. Ce rapport est préparé par la direction interne et n'est pas audité. Le cas échéant, l'information est conforme aux états financiers audités.



CPA Nouveau-Brunswick a organisé 70 séances en ligne auxquelles ont participé 2 318 membres uniques. 303,50 heures de PPC ont été offertes, et 15 053 heures ont été créditées aux membres.



ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS 2021-22

Voici un résumé des événements les plus importants de l'année écoulée :

Pandémie mondiale

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie mondiale due au nouveau coronavirus (Covid-19). En 2021-22, le monde a continué à faire face aux conséquences de la pandémie de Covid-19. Une nouvelle variante s'est propagée rapidement tandis que les confinements et autres restrictions se poursuivaient.


Tout au long de l'année, CPA Nouveau-Brunswick a continué à s'adapter conformément aux directives de santé publique.

Convocation CPA

En raison de l'évolution des restrictions relatives au covid tout au long de l'année, CPA Nouveau-Brunswick a dû modifier son format traditionnel de convocation en trois événements plus petits qui ont eu lieu en mars 2022 et qui étaient gratuits pour tous les participants.

Étant enfin en mesure d'organiser une convocation en personne, nous avons accueilli et célébré les réalisations de nos 183 nouveaux membres ayant réussi l'examen final commun de 2019, 2020 et 2021.

Toutefois, d'après les sondages reçus des membres CPA, la préférence va clairement au retour au format traditionnel de la Convocation.

 *Chacun des pratiques publiques enregistrées auprès de CPA Nouveau-Brunswick avant ou immédiatement après l'unification des anciens organismes en 2014 a fait l'objet d'une inspection de pratique au moins deux fois.*



INITIATIVES PRINCIPALES 2021-22

En plus des nouvelles initiatives évoquées dans le message du Président du Conseil d'administration et de la Présidente et Directrice-générale, d'autres nouveaux projets ont été entrepris qui s'alignent avec nos cinq piliers stratégiques identifiés :

1 | Excellence réglementaire

CPA Nouveau-Brunswick a connu un changement de culture important : d'une culture axée sur la réglementation et la rigueur, elle est devenue innovatrice et collaborative. Bien que le régime réglementaire protège l'intérêt public et que la réglementation sera toujours une valeur fondamentale, l'organisation a rehaussé le profil de ses membres et a intégré les meilleures pratiques de bonne gouvernance. Un examen de toutes les politiques de gouvernance et opérationnelles a été effectué, deux nouvelles politiques de gouvernance ont été élaborées et un nouveau manuel des politiques du conseil d'administration a été créé, ce qui constitue la base de la mise en œuvre d'une gouvernance efficace pour l'organisation. Dans l'ensemble, CPA Nouveau-Brunswick compte quatorze (14) politiques directrices et treize (13) politiques opérationnelles.

Le rapport annuel de 2021-2022 sur les plaintes et mesures disciplinaires est terminé et sera publié dans les prochains jours. Ce rapport fournit des données sur les plaintes reçues et finalisées en 2021-2022, et il identifie les infractions les plus courantes découlant des plaintes finalisées. Au cours de la période de déclaration 2021-2022, CPA NB a reçu et enquêté sur sept (7) nouvelles plaintes et a fermé dix (10) dossiers de plainte, y compris des plaintes en cours des années précédentes. Le processus de plaintes et de mesures disciplinaires de CPA NB continue d'être amélioré pour le rendre plus robuste et efficace.

2 | Éducation et gestion des connaissances

L'exercice écoulé a encore été difficile, car nous avons dû faire face aux effets durables de la pandémie de Covid-19. Nous avons organisé une conférence de PPC au printemps 2021 (pas de conférence de PPC au printemps 2020). Nous avons terminé avec un total de 211 participants qui ont acheté un total de 600 sessions avec un choix de 22 titres qui ont totalisé 105 heures de PPC. Bien que nous ayons prévu de proposer des sessions en personne, hybrides et virtuelles lors de la conférence d'automne 2022, toutes les sessions ont été dispensées virtuellement via Zoom en raison du retour de la province à l'état d'urgence en septembre. Nous avons terminé notre conférence d'automne de PPC avec 491 participants (503 participants en 2020), qui ont acheté un total de 2 219 sessions (2 585 sessions en 2020).

Un sondage d'évaluation des besoins a également été envoyé à 2 529 membres en décembre 2021. D'après les résultats, les membres CPA préfèrent que la conférence de printemps se déroule de manière virtuelle, tandis qu'une option hybride devrait être envisagée pour la conférence de PPC d'automne 2022.

3 | Pertinence des membres

Dans le but de rehausser le profil de ses membres, CPA NB a augmenté son nombre d'activités de représentation, s'assurant que les départements gouvernementales et les entreprises consultent de plus en plus CPA NB sur les questions économiques. Le partage des connaissances et de l'expérience des membres de CPA dans les arènes financières et



économiques, au profit de tous les Néo-Brunswickois, contribue à rehausser la valeur du titre de CPA aux yeux du public.

De nombreux nouveaux partenariats et parrainages ont été créés en 2021-2022. Grâce à ces collaborations, plusieurs présentations et discours mettant en vedette le personnel de CPA NB ont eu lieu lors de divers événements virtuels et en personne. Pour n'en nommer que quelques-uns : CPA Nouveau-Brunswick a coprésenté un dialogue public sur " l'équité, la diversité, l'inclusion et l'antiracisme " ; a été le commanditaire d'expression du " Ballet côté mer " du Ballet Atlantique du Canada ; a parrainé divers événements avec les chambres de commerce de la province (Excellence en affaires, Top 20 sous 40, Collège de la Chambre, etc.), a eu de nouveaux partenariats avec Junior Achievement et Venn Innovation ; a participé à la campagne Pour l'amour d'ici, etc. À plusieurs reprises, l'organisation a également fait l'objet d'une couverture positive dans les nouvelles et les magazines provinciaux, atlantiques et nationaux.

La Clinique virtuelle d'impôt de CPA Nouveau-Brunswick continue d'être considérée comme un exemple provincial de réussite. Encore une fois cette année, de nombreux CPA ont donné de leur temps pour notre clinique virtuelle d'impôt 2022 : 24 préparateurs d'impôt bénévoles, deux coordonnateurs de clinique, un bénévole principal, ainsi que 35 CPA qui ont travaillé bénévolement dans 34 cliniques d'impôt communautaires à travers la province. Il y a eu une augmentation de 61 % du nombre de clients francophones en 2022 qui ont demandé de l'aide pour remplir leur déclaration de revenus par le biais de notre clinique d'impôt virtuelle.

CPA NB continue également de promouvoir et d'offrir des séances d'éducation financière gratuites aux nouveaux arrivants, aux adultes et aux aînés, en adaptant le contenu aux circonstances actuelles et en offrant des séances virtuelles. Dix membres de CPA NB ont offert 22 séances d'éducation financière à plus de 500 participants dans six organisations différentes (multiculturelles, milieu de travail, Premières nations et ONG) en 2021-2022.

4 | Leadership éclairé

Le fait de positionner les CPA comme des conseillers d'affaires digne de confiance et des résolveurs de problèmes auprès des intervenants clés a stimulé la demande de consultation de nos membres sur des portefeuilles importants, ainsi que l'augmentation de l'incidence des employeurs désirant/exigeant le titre de CPA dans leur effectif.

La campagne Pour l'avancement du Nouveau-Brunswick a été active de septembre à décembre 2021, ce qui a considérablement accru la sensibilisation et la compréhension du rôle de CPA Nouveau-Brunswick dans toute la province. Les résultats obtenus ont été remarquables :

- 257 548 impressions;
- 90 996 personnes rejointes;
- 59 751 engagements;
- 1 872 clics sur des liens;
- 196 874 visionnages de vidéos.

Dans l'ensemble, la campagne a dépassé ses objectifs initiaux en étant capable d'engager le public, les membres et les intervenants importants. La visibilité du titre de CPA a augmenté dans la province, et l'organisation bénéficie désormais d'une solide présence sur les médias sociaux sur laquelle elle peut s'appuyer.



Le 30 mars, deux séances d'information ont été présentées aux comptables formés à l'étranger, afin de les encourager à devenir membres de CPA NB. Ce projet pilote était en partenariat avec Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB) et la Ville de Moncton. Il y a eu 41 inscriptions pour la session française et 94 pour la session anglaise. Les présentations ont été couronnées de succès et ont suscité de nombreuses questions de la part des participants pendant la période de questions et réponses, ainsi que du personnel de CPA NB et de l'École de gestion CPA Atlantique après la présentation.

5 | Efficacité opérationnelle

CPA Nouveau-Brunswick a revu et modifié son manuel de l'employé cette année. Ce manuel représente un résumé des politiques, procédures et pratiques relatives aux employés de CPA Nouveau-Brunswick. Il comprend les responsabilités du personnel, les politiques de fonctionnement, les descriptions de poste, les lignes directrices, les formulaires, etc.

Le personnel de CPA NB a passé l'année dans la phase exploratoire (planification et conception) de la nouvelle base de données des membres. La mise en service de cette base de données est prévue pour août 2022.



Atlantic Business Magazine
Jun 2021



The CEO Publication
Novembre 2021

Best CPA Development & Support Organisation - Maritimes

CPA New Brunswick (CPA NB) is a professional organization representing more than 5,000 active and retired members and 500 future CPAs (Chartered Professional Accountants) in New Brunswick. Its vision is to develop and support the best professional business advisors, with a mission to protect the public interest, attract and support its members, candidates and students, and participate in improving the socio-economic condition of New Brunswick.

CPAs are more than just the traditional accounting and number-crunching professionals. They are also business partners whose expertise is relevant to all aspects of an organization or business. Services CPAs can offer include assurance (audit and reviews), tax planning, financial statements, future costing, data consolidation and analysis, business valuations, process improvement, and so much more.

CPAs work in every sector of New Brunswick. They are involved in a wide range of complex disciplines - from business reporting, financial and taxation to strategy and governance, assurance, performance management, and information technology - and they continue their time and expertise for numerous community projects and charitable organizations.

The CPA designation is a mark of excellence, integrity, and reliability. After undergoing a rigorous and rigorous program and completing a challenging CPA exam, candidates must complete 36 months of professional practical experience in on-the-job training before becoming a full CPA. CPA candidates who successfully complete their CPA exam at least 120 hours of Continuing Professional Development every three years, including 30 hours in professional topics.

Each provincial CPA organization is a member of the Chartered Professional Accountants of Canada (CPA Canada), which represents more than 225,000 professional accountants across Canada and Bermuda, making it one of the top five accounting designations in the world.

CPAs are broad-minded, forward-thinking professionals who understand appropriate analysis, exercise good judgment, communicate effectively, and act in the public interest. Approximately 20% of CPAs work in public practice, while the rest work in other sectors such as government, education, and non-profit. With strong accounting and management skills, they are highly attractive to employers and recipients for their solid training and expertise, which contributes to improved efficiency and growth.

Under the Chartered Professional Accountants Act (Chapter 28), CPA NB is responsible for regulating the professional development of its members, and the protection of the public through its ethical standards and discipline process. CPA NB is also responsible for the training and certification of CPA candidates.

CPA NB does not "sell" a product or service to its client base. It is to support its members in their professional growth and helping to protect the public interest, and contribute to the wellbeing of all New Brunswickers. This support is done through the CPA NB's programs, which the company provided quickly in response to the crisis to allow its members to continue their work during the pandemic. In addition to continuing business as usual, the organization offered additional services to support its members, including providing financial advice, and offering financial counselling services. During the initial months of the pandemic, staff personally calling public practitioners throughout the province to check on both their personal and professional wellbeing, and offering open-minded and flexible support to help them navigate such a challenging time. Corporate World's Canadian Business Awards 2022 is a reliable and trusted award, always given to those who have exceeded the expectations of their community.

Contacting CPA New Brunswick:
Email: info@cpanewbrunswick.ca
Website: www.cpanewbrunswick.ca

Corporate Vision Magazine
Mars 2022



RENDEMENT FINANCIER 2020-21

Les états financiers vérifiés sont inclus dans le présent rapport annuel.

CPA Nouveau-Brunswick est financièrement saine, avec un actif net de 2 898 774 \$. Elle dispose de suffisamment de liquidités et d'investissements pour répondre à ses besoins à court et à long terme et permettre l'élaboration de plans stratégiques qui continueront à maintenir une organisation financièrement viable.

Les cotisations des membres sont facturées annuellement et sont dues au plus tard le 31 mars, ce qui entraîne des niveaux plus élevés d'encaisse et de revenus reportés à ce moment-là.

Les résultats d'exploitation de l'année écoulée présentent un excédent des recettes sur les dépenses de 42 152 \$, alors que le budget prévoyait un déficit de 351 033 \$. Les facteurs suivants ont contribué à cet écart :

- L'annulation de deux convocations officielles ; ces convocations ont été remplacées par trois événements plus petits organisés dans les trois grandes villes, ce qui a permis de réduire les dépenses globales;
- Toutes les sessions de PPC étaient virtuelles, alors que le budget initial prévoyait des sessions virtuelles et en personne;
- Conformément aux directives de la santé publique, les réunions et les événements en personne ont été pour la plupart organisés virtuellement l'année dernière, de sorte que les dépenses réelles ont été beaucoup plus faibles que celles prévues au budget. De plus, nous n'avons pas pu mettre en œuvre certaines initiatives prévues et budgétées, comme les événements de reconnaissance des membres et certaines initiatives de relations publiques.

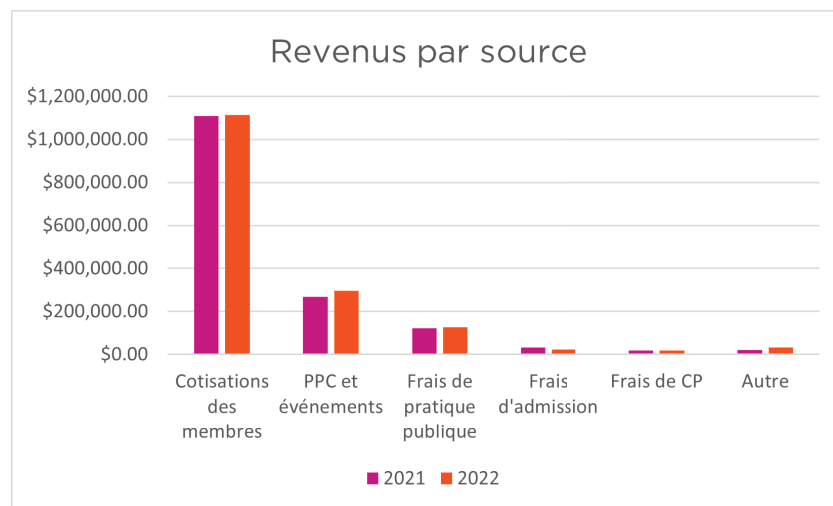


Figure 2 : Revenus par source



Les cotisations annuelles des membres constituent la principale source de revenus de l'organisation (voir figure 1). Les cotisations annuelles actuelles sont très comparables à celles de l'année précédente. La tendance actuelle est le maintien du nombre total de membres relativement stable, car le nombre de nouveaux membres admis dans l'organisation est équivalent au nombre de membres qui choisissent de prendre leur retraite ou de résigner.

Les recettes liées au développement professionnel et aux événements ont été plus élevées que l'année précédente, car la conférence de printemps a été annulée pour l'année 2020-21.

Les activités d'investissement ont généré des revenus de 73 284 \$ pour l'année en cours, par rapport aux revenus de 185 131 \$ de l'année dernière. Après une forte année 2021, les marchés boursiers mondiaux ont dégringolé au cours des premiers mois de 2022, en raison des inquiétudes liées à la hausse de l'inflation, au resserrement des politiques monétaires et au conflit militaire en cours à l'étranger. Il en résulte un rendement des investissements inférieur à celui de l'année dernière, mais tout à fait conforme aux attentes de rendement à long terme du portefeuille d'investissements actuel.

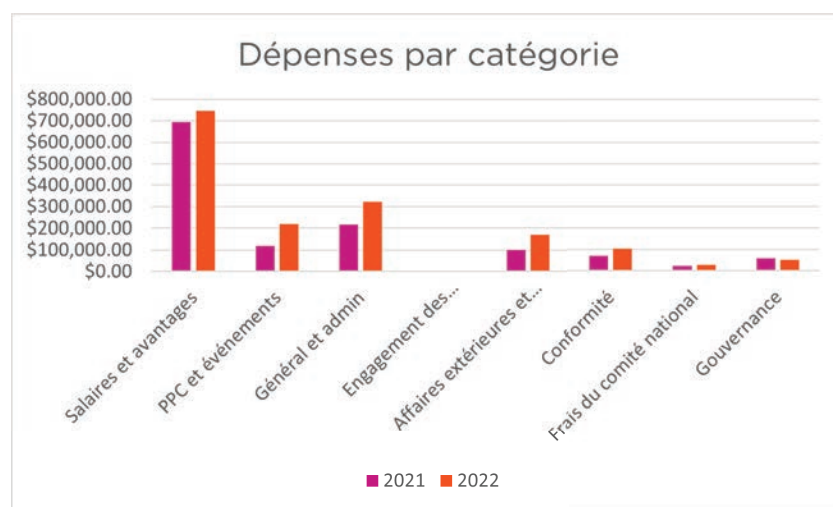


Figure 3 : Dépenses par catégorie

Le personnel de CPA Nouveau-Brunswick joue un rôle essentiel pour assurer l'efficacité de ses opérations. Les salaires et avantages sociaux ont été plus élevés que l'année précédente en raison d'un chevauchement du personnel tout au long de l'année pour couvrir un congé de maternité.

En raison de la tenue de trois petites convocations en plus de la conférence du printemps, les dépenses liées au PPC et aux événements ont été plus élevées cette année.

Les frais généraux et administratifs sont plus élevés également cette année en raison des dépenses de planification et de conception de la nouvelle base de données des membres. Cette base de données devrait être opérationnelle en août 2022.

Compte tenu des restrictions liées à la pandémie, l'engagement des membres, les frais des comités nationaux et les



dépenses de gouvernance ont été très comparables à ceux de l'année dernière.

Les dépenses liées aux affaires extérieures et aux communications ont été plus élevées que l'année précédente, car malgré les obstacles, nous avons fait avancer certaines de nos initiatives clés.

Les dépenses de conformité sont légèrement plus élevées que l'année précédente, car elles dépendent de la nature variable de chaque plainte.



The CEO Publication
Top 20 Dynamic CEOs 2021 Canadian Edition
Novembre 2021



Maritime [EDIT] Magazine
Automne 2021



► Du 1er au 30 mars 2022, 165 clients anglophones et 62 clients francophones ont demandé de l'aide pour remplir leur déclaration de revenus. Merci aux nombreux CPA qui ont participé bénévolement à notre clinique virtuelle (24 préparateurs d'impôt bénévoles; les coordonnatrices de la clinique, Oluwaseun Adewumi et Teena Keswick; et la bénévole principale, Kelly MacKinnon), ainsi qu'aux 35 CPA qui ont participé bénévolement aux 34 cliniques fiscales communautaires de la province en 2022.

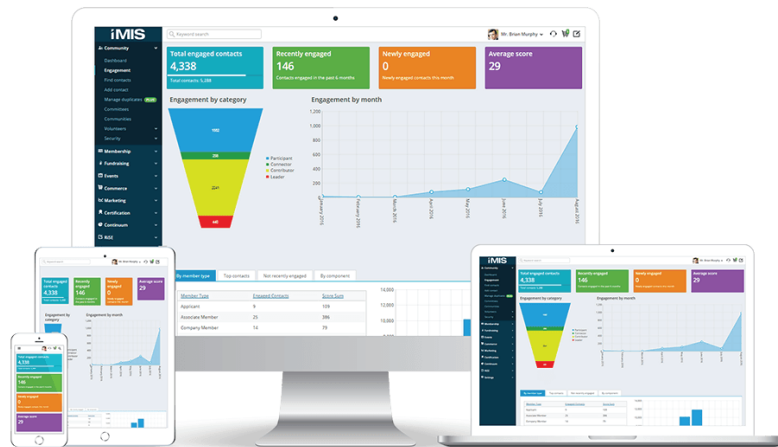


PERSPECTIVES 2021-2022

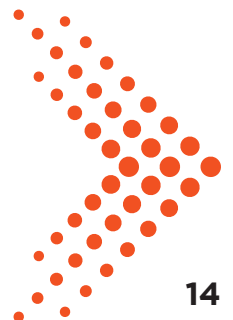
CPA Nouveau-Brunswick poursuivra ses efforts pour favoriser l'excellence et les idéaux d'une saine gestion des affaires en demeurant transparent, pertinent et adaptable au changement. Nous travaillerons avec nos membres, les gouvernements locaux et provinciaux, les organisations et les autres intervenants pour défendre et maintenir la réputation, la valeur et les normes de notre profession.

Entre autres choses, en 2022-2023, CPA Nouveau-Brunswick :

- publiera un rapport sur l'impact économique des CPA du Nouveau-Brunswick, qui comprendra une évaluation de l'impact économique fondée sur des données agrégées sur le revenu d'emploi;
- publiera des documents de recherche et augmentera ses initiatives de leadership éclairé;
- mettra en œuvre efficacement notre nouveau plan stratégique 2022-2025 afin d'atteindre les buts et objectifs organisationnels pour l'année à venir;
- développera de nouveaux événements pour les membres et des initiatives stratégiques de développement professionnel;
- mettra en œuvre une nouvelle base de données des membres, y compris un tout nouveau site Web de CPA NB et un portail interactif d'expérience des membres. Le lancement officiel est prévu en août 2022;
- accroîtra la collaboration avec l'École de gestion CPA Atlantique, les universités et les employeurs/employeurs de formation préapprouvée pour aider au recrutement de nouveaux candidats.



▶ ***En 2022, CPA Nouveau-Brunswick lancera iMIS, un système logiciel spécialement conçu pour relever le défi le plus important auquel sont confrontés les organisations et les organismes sans but lucratif: l'engagement.***



ÉTATS FINANCIERS

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Table des matières

Exercice terminé le 31 mars 2022

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1 - 2
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 13



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres des Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers au 31 mars 2022 des Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, les états de l'évolution de l'actif net, des résultats, et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de vérification généralement reconnues (NVGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations incluent dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

(suite)



Rapport de l'auditeur indépendant aux membres des Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick
(suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NVGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NVGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Teed Saunders Doyle

Fredericton, Nouveau-Brunswick
13 juin 2022

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de la situation financière

31 mars 2022

	2022	2021
ACTIFS		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalent de trésorerie (Note 4)	3 006 632 \$	2 973 735 \$
Débiteurs	139 038	152 372
Inventaire	1 461	6 440
Frais payées d'avance	76 103	84 537
	3 223 234	3 217 084
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 5)	32 114	49 284
PLACEMENTS À LONG TERME (Note 6)	1 274 971	1 209 706
	4 530 319 \$	4 476 074 \$
PASSIFS ET ACTIF NET		
À COURT TERME		
Créditeurs	197 972 \$	192 043 \$
Taxes de vente harmonisé à payer	171 026	169 718
Produits reportés (Note 7)	1 257 788	1 250 552
Portion à court terme des contrats de location-acquisition (Note 8)	2 379	2 379
	1 629 165	1 614 692
CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (Note 8)	2 380	4 760
	1 631 545	1 619 452
ACTIF NET		
Investi dans les immobilisations corporelles	32 114	49 284
Non affecté	2 747 368	2 623 486
Réserve pour conduite professionnelle (Note 9)	119 292	183 852
	2 898 774	2 856 622
	4 530 319 \$	4 476 074 \$
PASSIFS ÉVENTUELS (Note 12)		
ENGAGEMENTS (Note 10)		

Approuvé au nom du Conseil d'administration

John Clark FCPA, CA Président

Janice Leahy Secrétaire

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2022

	Investi dans les immobilisations corporelles	Non affectés	Réserve pour conduite professionnelle	2022	2021
ACTIF NET, début de l'exercice	49 284 \$	2 623 486 \$	183 852 \$	2 856 622 \$	2 388 514 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(20 128)	126 840	(64 560)	42 152	468 108
Investissement en immobilisations corporelles	2 958	(2 958)	-	-	-
ACTIF NET, fin de l'exercice	32 114 \$	2 747 368 \$	119 292 \$	2 898 774 \$	2 856 622 \$



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
PRODUITS		
Cotisations des membres	1 113 133 \$	1 109 585 \$
Développement professionnel et événements pour les membres	296 184	267 159
Frais de pratique d'activité publique	127 800	122 700
Frais d'admission	22 950	31 500
Frais de corporation professionnelle	19 358	18 575
Autres	32 730	19 642
	1 612 155	1 569 161
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	746 456	694 343
Développement professionnel et événements	219 505	119 658
Frais généraux et administratifs	301 922	198 616
Engagement des membres	1 507	867
Affaires externes et de communication	170 407	101 583
Conformité	39 289	50 237
Frais des comités nationaux	28 905	23 142
Gouvernance	50 608	58 947
	1 558 599	1 247 393
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	53 556	321 768
REVENU DE PLACEMENT (CHARGES)		
Revenus de placements	24 343	18 060
Gains (pertes) sur disposition de placements	25 016	26 231
Autres revenus	5 950	10 688
Gains (pertes) de placements non réalisés	19 868	161 986
(Pertes) gains de change non réalisés	(1 893)	(31 834)
	73 284	185 131
	126 840	506 899
AUTRES CHARGES		
Amortissement des immobilisations corporelles	20 128	18 531
Réserve pour conduite professionnelle	64 560	20 260
	84 688	38 791
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	42 152 \$	468 108 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	42 152 \$	468 108 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement	20 128	18 531
(Gains) pertes sur disposition de placements	(25 016)	(26 231)
(Gains) pertes de placements non réalisées	(19 868)	(161 986)
Pertes (gains) de change non réalisées	1 893	31 834
	19 289	330 256
Évolution des éléments hors trésorerie du fond de roulement liés à l'exploitation		
Débiteurs	13 334	286 777
Inventaire	4 979	4 949
Frais payées d'avance	8 434	(31 348)
Créditeurs	5 929	(186 117)
Taxes de vente harmonisé à payer	1 308	(18 764)
Dédutions à la source à payer	-	(1 749)
Revenus différés	7 236	(25 886)
	41 220	27 862
	60 509	358 118
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 958)	(9 970)
Acquisition de placements à long terme	(367 014)	(363 479)
Disposition de placements à long terme (Note 6)	344 740	347 266
	(25 232)	(26 183)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Remboursement des contrats de location-acquisition	(2 380)	(2 380)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE	32 897	329 555
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE - DÉBUT DE L'EXERCICE	2 973 735	2 644 180
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE - FIN DE L'EXERCICE	3 006 632 \$	2 973 735 \$



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les Comptables Professionnels Agréés du Nouveau-Brunswick (« l'organisme ») est un organisme professionnel sans but lucratif incorporé au niveau provincial sous la loi des compagnies du Nouveau-Brunswick. Comme organisme sans but lucratif, l'organisme est exempté de l'impôt selon l'article 149(1) de la loi de l'impôt sur le revenu.

L'organisme a été mise en place pour autoréglementer ses membres afin de protéger l'intérêt du public. De même, l'organisme est aussi responsable de superviser l'accréditation, l'éducation, le développement professionnel et les services pour ses membres.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de Présentation

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'organisme considère l'encaisse, les dépôts à court terme et les soldes bancaires, net des découverts comme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. Les emprunts bancaires sont considérés comme activités de financement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût ou au coût réputé moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée de vie utile estimée et calculées selon la méthode linéaire aux taux suivants:

Équipement informatique et logiciel	3-4 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	10 ans
Photocopieur - (contrat de location-acquisition)	5 ans

L'organisme examine régulièrement ses immobilisations corporelles afin d'éliminer les articles obsolètes.

(suite)



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme considère les contrats comme un actif financier, un passif financier ou un instrument de capitaux propres étant des instruments financiers, sauf dans certaines circonstances limitées. L'organisme comptabilise les éléments suivants comme instruments financiers:

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie
2. Clients et autres débiteurs
3. Crédeurs et frais courus
4. Placements à long terme

Un actif ou passif financier est comptabilisé lorsque l'organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

L'organisme comptabilise initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf pour certaines transactions sans lien de dépendance.

Dans les périodes subséquentes, l'organisme comptabilise ses actifs et passifs financiers, au coût amorti moins toute réduction pour une perte de valeur, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur.

L'organisme élimine ses passifs financiers, ou une partie de ceux-ci, lorsque l'obligation est acquittée, annulée ou expirée.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour la comptabilisation des contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées et les cotisations des membres sont constatées à titre de produits suivant la méthode du report selon la période couverte par les cotisations lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits pour activités des membres, net des charges, sont constatés lorsque l'activité en particulier à eu lieu et lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de placement sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont gagnés. Les gains (pertes) réalisés à la vente de placement en portefeuille sont calculés en tenant compte du coût original des placements s'y rattachant. Les gains (pertes) non réalisés sur les placements en portefeuille correspondent à la variation durant l'exercice de l'excédent (insuffisance) de la juste valeur sur le coût original des placements en portefeuille.

Services contribués

Le travail de l'organisme dépend de services volontaires de plusieurs membres. Parce qu'il est difficile d'en déterminer une valeur marchande, les services contribués ne sont pas constatés dans les états financiers.

(suite)



2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES *(suite)*

Estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux normes comptables du Canada pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Ces estimations sont révisées périodiquement et les ajustements nécessaires sont présentés dans les résultats de la période où ils sont connus. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers et dispose d'un cadre global de gestion des risques pour surveiller, évaluer et gérer ces risques. L'analyse qui suit fournit des informations sur l'exposition de la concentration au risque de l'organisme au 31 mars 2022.

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est défini comme le risque qu'un débiteur de l'organisme manque à l'une de ses obligations. L'organisme est exposée au risque de crédit de ses membres. L'organisme a un nombre important de membres qui minimise la concentration du risque de crédit. Une provision pour les créances douteuses est établie en fonction de facteurs liés au risque de crédit de membres précis, de tendances historiques et d'autres renseignements. Selon l'opinion de la direction, l'exposition au risque de crédit est faible.

(b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne la réception des fonds auprès de ses membres de d'autres sources connexes et des crédateurs.

(c) Risque lié au taux de change

Le risque lié au taux de change correspond au risque qui découle des variations des taux de change et du degré de volatilité de ces taux. L'organisme est exposée au risque de change sur ses placements à long terme détenues en dollars américains. L'organisme n'utilise aucun instrument dérivé pour réduire son exposition contre les risques de change.

(d) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier fluctuent et entraînent une perte en raison des variations des taux d'intérêt. En cherchant à minimiser les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, l'organisme gère l'exposition grâce à ses activités normales d'exploitation et de financement. L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt principalement par la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à revenus fixes.

(e) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant de risque lié au taux d'intérêt ou du risque lié au taux de change). La valeur de chaque placement est influencée par les perspectives de l'émetteur et par les conjonctures économiques et politiques générales, de même que par les tendances de l'industrie et du marché. L'organisme est exposée à l'autre risque de prix par ses placements en actions cotées.



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

4. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE

	2022	2021
Encaisse	2 546 268 \$	2 973 735 \$
Équivalent de trésorerie	460 364	-
	3 006 632 \$	2 973 735 \$

Les équivalents de trésorerie représentent des placements à court terme et sont principalement des placements très liquides. Ils sont mesurés à la juste valeur marchande.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement Cumulé	2022 Valeur nette	2021 Valeur nette
Équipement informatique et logiciel	46 611 \$	25 957 \$	20 654 \$	32 648 \$
Mobilier et agencements	31 866	21 760	10 106	14 632
Améliorations locatives	6 500	5 146	1 354	2 004
	84 977 \$	52 863 \$	32 114 \$	49 284 \$

L'actif suivant inclus ci-dessus est détenu en vertu d'un contrat de location-acquisition:

	Coût	Amortissement Cumulé	2022 Valeur nette	2021 Valeur nette
Photocopieur	11 900 \$	6 942 \$	4 958 \$	7 139 \$

6. PLACEMENTS À LONG TERME

	2022	2021
Trésorerie	26 734 \$	22 165 \$
Titres à revenu fixe	415 279	383 213
Titres de capitaux propres	565 499	538 678
Fonds communs de placement	256 698	256 928
Titres étrangers et autres	10 761	8 722
	1 274 971 \$	1 209 706 \$

Au 31 mars 2022, la valeur du marché des placements inclus des gains non réalisés d'une valeur de 137 537 \$ (2021 - pertes cumulés non réalisés de 117 358 \$).



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

7. PRODUITS REPORTÉS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Frais des membres	1 250 163 \$	1 228 462 \$
Autres	7 625	22 090
	<u>1 257 788 \$</u>	<u>1 250 552 \$</u>

8. CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

L'organisme s'est engagé dans un contrat de location avec Office Interiors pour la location d'un photocopieur. L'organisme considère ce contrat de location comme un contrat de location-acquisition. Le contrat est remboursable en paiements trimestriels de 595 \$ et la date d'échéance est le 31 mai 2024. Le solde restant au 31 mars 2022 est de 4 759 \$.

9. ACTIF NET - RÉSERVE POUR CONDUITE PROFESSIONNELLE

L'organisme a une importante plainte de conduite professionnelle qui est en cours. La direction estime que des coûts de 225 000 \$ seront engagés. Les coûts engagés liés à cette plainte seront passés en charges lorsqu'ils seront engagés et pris en compte de manière appropriée pour déterminer le produits net pour la période applicable. Pour l'année 2022, 64 560 \$ (2021 - 20 260 \$) en coûts d'audience ont été engagés ce qui réduit le solde d'actif net affecté à 119 292 \$ (2021 - 183 852 \$) en date du 31 mars 2022.

10. ENGAGEMENTS

L'organisme loue les locaux situés au 860, rue Main, suite 602, Moncton, Nouveau-Brunswick. Le bail, qui est enregistré à titre de contrat de location-exploitation, aura des paiements approximatifs minimaux lors des trois prochaines années tel que décrit:

2023	66 306 \$
2024	66 306
2025	<u>5 526</u>
	<u>138 138 \$</u>



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

11. PARTIES LIÉES

(a) Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada)

Les Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick a conclu une entente avec les CPA Canada pour travailler ensemble à la réalisation d'une mission et d'une vision communes, pour administrer leurs affaires conformément aux principes convenus et pour agir dans un esprit de grande foi et de confiance afin de servir au mieux les intérêts de la profession de CPA et du public. Les organismes provinciaux qui régissent les comptables professionnels agréés au Canada, comme les comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick, financent les opérations de l'organisme des Comptables professionnels agréés du Canada en partageant les coûts des comités nationaux, les dépenses de marketing et en percevant les cotisations des membres nationaux en son nom.

L'organisme a remis à CPA Canada des droits totalisant 35 000 \$ pour l'année 2021-2022 après le 31 mars 2021. Les frais pour l'année 2022-2023 perçus au nom de CPA Canada, au montant de 834 906 \$, ont été remis avant le 31 mars 2022 et le solde restant de 23 100 \$ est inclus dans les comptes créditeurs courants. Ces frais perçus et remis à CPA Canada par CPA Nouveau-Brunswick en son nom ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

(b) Comptables professionnels agréés École de gestion CPA Atlantique

Les Comptables professionnels agréés du Nouveau-Brunswick a conclu une entente en vertu de laquelle les École de gestion CPA Atlantique recrute et inscrit des étudiants au programme de formation professionnelle des CPA et administre ce programme. L'École de gestion CPA Atlantique est constituée en société en vertu de la Societies Act de la Nouvelle-Écosse en tant qu'organisme sans but lucratif et est un établissement d'enseignement agréé en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu. Il est régi par un conseil d'administration distinct nommé par les organismes provinciaux des CPA du Canada atlantique et des Bermudes.

12. PASSIFS ÉVENTUELS

L'organisme est partie et éventuellement assujettie à des réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, sans s'y limiter à, la responsabilité de conduite professionnelle, les normes du travail et d'emploi, et les réclamations environnementales et réglementaires. De plus, l'organisme est partie et éventuellement assujettie à des audits réguliers par les autorités fiscales fédérales et provinciales relatif à l'impôt sur le capital et les taxes à la consommation et à la suite de ses audits, elle peut recevoir des évaluations et des réévaluations.

Bien que l'issue de ces questions ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel l'organisme est exposée en raison de ces réclamations et litiges, à concurrence de la portion non couverte par la police d'assurance ou fournie d'une quelconque manière, n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers.

13. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'organisme offre des avantages à tous ses employés en participant à un régime multiemployeurs à cotisations définies. Les actifs du régime sont détenus séparément de ceux de l'organisme dans un fonds administré de façon indépendante. Les cotisations accumulées et passées en charge par l'organisme au cours de la période totalisant 27 842 \$ (2021 - 25 053 \$).



COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2022

14. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

À la fin du mois de mai 2022, CPA Nouveau-Brunswick a conclu une entente pour la mise en œuvre d'une nouvelle base de données, y compris un tout nouveau site Web et un portail interactif des membres. L'investissement estimé pour la mise en œuvre et la dernière phase de ce nouveau système est de 356 000 \$. Le lancement officiel est prévu en août 2022.



COMITÉS DE CPA NOUVEAU-BRUNSWICK 2021-2022

Comité de gouvernance

Beverly Guimond, CPA, CMA | Présidente
John Clark, FCPA, CA
Pierre Doiron, FCPA, FCGA
Janice Leahy, CPA, CA
Lee Mitchell, CPA, CMA
Carole Benoit, LL.B. M.Fisc. | Représentante du public
Mylène Lapierre, CPA, CA | ex officio

Comité des ressources humaines

Stephen Lund, FCPA, CA | Président
Dan Rae, CPA, CGA
Carole Benoit, LL.B. M.Fisc. | Représentante du public
Donald Hammond | Représentant du public
Mylène Lapierre, CPA, CA | ex officio

Comité d'audit

Sandy Dalton, CPA, CGA | Président
Pierre Doiron, FCPA, FCGA
Nathalie Boudreau, CPA, CA
Donna Bovolaneas, FCPA, FCA
Mylène Lapierre, CPA, CA | ex officio

Comité des finances et des risques

Tim J. Walker, CPA, CA | Président
Sandy Dalton, CPA, CGA
Stephen Lund, FCPA, CA
Nathalie Boudreau, CPA, CA
Beverly Guimond, CPA, CMA
Donald Hammond | Représentant du public
Mylène Lapierre, CPA, CA | ex officio

Comité des plaintes

David Ross, FCPA, FCA | Président

Comité d'inspection professionnelle

Janice Leahy, CPA, CA | Présidente
Blair Northcott, CPA, CA
Lucie Nadeau, CPA, CA
Peter Spacek, CPA, CA
Sean Greene, CPA, CA
Caroline Roy, CPA, CGA
Olamide Lawal, CPA, CGA | Membre du personnel CPA NB

Comité d'audience

Luann Foster-Jones CPA, CA | Présidente

Comité de reconnaissance des membres

Al Walker, FCPA, CA | Président
Darrell Stewart, FCPA, FCGA
Paul Bérubé, FCPA, CA
Donna Bovolaneas, FCPA, FCA
Trisha Fournier-Hoyt, FCPA, FCGA
Janet Flowers, CPA, CA
Mike Lijeskic, CPA, CMA
Alexandra Ferris, CPA, CA
Vicky Therrien, CPA, CMA
Mylène Lapierre, CPA, CA | ex officio

Comité de mises en candidature

John Clark, FCPA, CA | Président
Glenn Leonard, CPA, CA
Étienne LeBœuf, CPA, CA
Terry LeBlanc, FCPA, FCGA



RÉCIPIENDAIRES DU TITRE DE FELLOW 2021

Le Conseil d'administration de CPA Nouveau-Brunswick attribue le titre de Fellow, désigné par le sigle FCPA, afin de reconnaître solennellement le mérite des membres qui se sont dévoués de façon exceptionnelle à la profession ou qui se sont illustrés dans leur carrière ou dans la société par des réalisations notoires dont le mérite a rejailli sur la profession.

Nous sommes très heureux de vous informer que **John Clark, FCPA, CA** et **Stephen Lund, FCPA, CA** ont été sélectionnés pour recevoir le titre de Fellow, cette année !



RÉCIPIENDAIRES DU PRIX LEADER ÉMERGENT 2021

Le prix Leader émergent reconnaît les membres qui se distinguent au début de leur carrière CPA par leurs réalisations professionnelles et leurs services bénévoles.

Nous sommes très heureux de vous informer que **Sunny Khosla, CPA** et **Jessica Boutot, CPA** ont été sélectionnés pour recevoir le prix Leader émergent, cette année !





CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
NOUVEAU-BRUNSWICK

www.cpanouveaubrunswick.ca
